



Communiqué de presse
mai 2023

PARCOUR(T) DE FEMMES :

La Cité du Film du Mans organise un concours de court-métrage en partenariat avec le Fonds d'Action Oui Care au service des femmes victimes de violences

La Cité du Film organise la première édition d'un concours de scénarios de courts-métrages intitulé *Parcour(t) de femmes*. Lancé avec le soutien du Fonds d'Action Oui Care au service des femmes victimes de violences, le concours permet aux réalisatrices et réalisateurs de porter un regard artistique et cinématographique sur le thème de l'égalité femmes-hommes et des violences faites aux femmes.

C'est dans les locaux manceaux du groupe Oui Care, partenaire du concours, que s'est lancé officiellement *Parcour(t) de femmes*. L'objectif de cette première édition est de contribuer à la production professionnelle d'œuvres cinématographiques de nouveaux talents tout en sensibilisant le public à la thématique de l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Les scénarios doivent être déposés avant le 31 août 2023. Ils seront ensuite étudiés puis départagés par un jury présidé par Blandine Lenoir, réalisatrice et actrice engagée qui a réalisé dernièrement le film *Annie Colère* avec Laure Calamy et India Hair. La remise des prix aura lieu en octobre 2024. A noter qu'un des films sélectionnés se verra remettre le trophée des salariés du groupe Oui Care. La marraine du concours est Zar Amir Ebrahimi, actrice, productrice et réalisatrice franco-iranienne qui a remporté le Prix d'interprétation féminine au dernier Festival de Cannes.

Le Fonds d'action Oui Care, mécène principal du concours

Le groupe Oui Care, leader français des services à la personne, est engagé dans la lutte contre les violences faites aux femmes depuis 2017. Les entreprises françaises du groupe (dont O2, APEF, France Présence, La Compagnie des Lavandières...) versent chaque année 5,1% de leurs bénéfices au fonds qui lutte contre les violences faites aux femmes et contre les inégalités femmes-hommes.

Pour Agnès Chapsal, Présidente du Fonds : *“Sensibiliser pour contribuer à l’émancipation des femmes tout en rendant visible l’invisible ou l’inacceptable est notre vibrato. Alors, quoi de mieux qu’un regard artistique posé pour nous interpeller tous : vous, nos enfants, nos conjoints, nos amis ? Voici pourquoi avec le Fonds d’action, nous sommes très fiers d’accompagner ce premier concours de scénarios organisé par la Cité du Film du Mans. Notre soutien est l’illustration des engagements du Fonds d’action : prévenir en sensibilisant sur la question des violences, et éduquer en renforçant ainsi l’égalité femmes-hommes.”*



Plus d’informations sur

<https://www.lacitedufilm.fr/parcourt-de-femme/>

Contacts presse :

Marina Reze : 07 63 75 10 59 / marina.reze@ouicare.com

Hugo Pichot : 06 99 14 90 80 / hugo.pichot@ouicare.com

A propos du Fonds d’action Oui Care au service des femmes victimes de violences

Les entreprises du groupe Oui Care - leader des services à domicile en France, 12 marques BtoC dont O2 et APEF - versent chaque année 5,1% de leurs bénéfices au Fonds d’action, qui lutte contre les violences faites aux femmes et contre les inégalités femmes/hommes, en leur apportant des aides financières d’urgence (loyers, frais d’avocat...), en sensibilisant en interne et en externe et en soutenant des projets associatifs.